

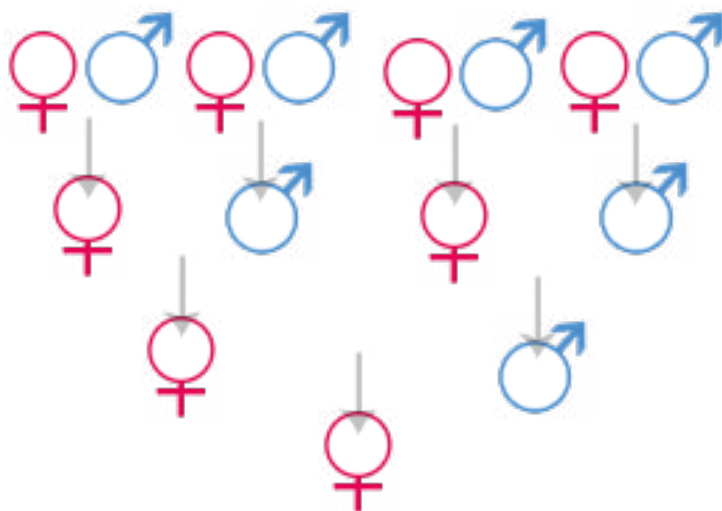
SUIVI GÉNÉTIQUE DU TROUPEAU

1^{er} palier de la base de sélection :
validation des généalogies

Objectif : permettre un suivi global du troupeau,
des filiations et de l'identification.

3 étapes clefs :

1. **Recenser** les pères pour identification génétique
2. **Identifier** le veau à la naissance
3. **Déclarer le vêlage** dans les 7 jours avec notification des parents, condition et poids de naissance ou tour de poitrine.



Le technicien, fort de son expérience, apporte un regard extérieur dans votre élevage et des conseils en toute indépendance.

Son passage une fois par an permet d'analyser les résultats de reproduction et de réaliser un conseil génétique.



Vous êtes intéressé ? Parlez-en à votre technicien

Alsoni Conseil Élevage

Siège Molaise : BP 23 - 71 120 VENDENESSES LES CHAROLLES - Tél. 03 85 24 02 40

Antenne 03 : 27 rue Diderot - 03 000 MOULINS - Tél. 04 70 42 01 20

Antenne 58 : 25 boulevard Léon Blum - 58 000 NEVERS - Tél. 04 70 42 01 20